

Demande de d'autorisation

**en vue de procéder à des spectacles pyrotechniques ou des feux festifs
à moins de 200 m des forêts, bois, landes, plantations, friches**
(en application de l'arrêté préfectoral du 14/11/2024 relatif à la prévention
des incendies et de végétation en Indre-et-Loire)

Cette demande établie en 1 exemplaire est transmise, **au moins 15 jours ouvrés avant la date prévue pour le brûlage**, à **M. le Maire de la commune accompagnée de plans précis et lisibles (1)** sur lesquels sera indiqué l'emplacement du brûlage.

Toute demande incomplète, ou transmise dans un délai inférieur à quinze jours ouvrés, sera rejetée.

Demande présentée le _____ par M/Mme

Désigné ci-après par les termes « le demandeur » et agissant en qualité de propriétaire – ou ayant droit,

domicilié :

Tel :

Courriel :

En vue de procéder le / /20

ou du / /20 au / /20

aux opérations de (préciser la nature) :

sur le terrain désigné ci-après :

Commune _____, lieu-dit

Section(s) cadastrale(s) et N° de parcelle(s)

(1) pièces à joindre (plan de situation au 1/25 000^e ou plan cadastral)

Le demandeur s'engage à mettre en place les dispositifs de sécurité suivants qui pourront être, si nécessaire, complétés par les services instructeurs :

-
-
-

Nota : les dispositions ci-dessus ne peuvent en aucun cas faire obstacle aux prescriptions administratives et techniques énoncées dans l'arrêté préfectoral de dérogation.

A _____, le
Signature du demandeur

Cadre réservé à la mairie

Autorisation du Maire de la commune de :

. Favorable, défavorable (2)

pièces à joindre

présent

lisible

. plan cadastral

oui non

oui non

. carte
1/25000e

oui non

oui non

. Favorable assorti des conditions ci-dessous :

Signature du Maire

ou de son représentant et cachet

le